

—N'a il pas lui-même avoué son crime ?

—Il vous trompait !

—Alors, qu'il explique le motif qui l'a poussé à faire un tel aveu.

Un gémissement déchira la poitrine d'Aurore, qui balbutia tout pantelante :

—Il mourra plutôt que de revenir sur son aveu.

Sous l'enveloppe du plus sévère magistrat, il y a toujours un homme, c'est-à-dire un curieux, M. de Badières fut donc subitement pris d'un ardent désir de connaître au juste la position maritale de son ami Brichet.

Il se baissa vers la malheureuse femme qui se tordait à ses pieds, et l'ayant relevée, il la soutint jusqu'au large fauteuil qui se trouvait à l'angle de la cheminée.

—Dites-moi la vérité, mon enfant, demanda-t-il d'une voix douce. Vous aimez M. de Cambiao ?

—Oui, souffla Aurore.

—A quelle époque remonte cette affection ?

—Avant mon mariage avec M. Brichet. J'avais été promise à Raoul. Mon père retira sa parole pour me lier à mon mari.

—Et vous n'avez pas rompu cette liaison coupable ?

A cette question, Aurore releva vivement la tête.

—Coupable ! dites-vous ? fit-elle avec force.

—N'avez-vous pas renoué avec M. de Cambiao après votre mariage ? appuya le juge, étonné du ton d'Aurore.

—Non, monsieur, non. Unie à M. Brichet, je ne vous dirai pas que j'avais oublié Raoul ; mais je puis vous jurer que je ne le revis pas.

—Et lui ne tenta pas de vous retrouver ?

—Une seule fois, il m'écrivit un billet.

—Que voulait-il ?

—Je n'en sais rien, fit Aurore avec embarras.

—Vous refusez donc de m'avouer la vérité ?

—Sur mon honneur, monsieur, je vous la dis tout entière.

Je venais d'ouvrir cette lettre, et je n'en avais encore vu que la signature, quand M. Brichet entra tout à coup. Dans mon trouble, je crois me rappeler que je jetai le papier dans la cheminée, où il dût se consumer, car je n'en trouvai plus vestige quand, trois heures après, je cherchai à me rendre compte de ce que j'en avais pu faire dans le premier moment de surprise.

—Quand se passa le fait ?

—Ce fut trois jours avant la disparition de son mari.

Après un court instant de réflexion, M. de Badières continua :

—Dans le procès, — vous en souvient-il ? — le notaire a déposé qu'il supposait que votre mari avait contre vous un motif d'irritation quand, la veille de son départ, il vint à l'étude changer le testament fait en votre faveur. N'est-il donc pas présumable que ce billet, que vous croyez avoir brûlé, puisse avoir été trouvé par Brichet ?

—Non, fit Aurore. Nous sortîmes ensemble de l'appartement. Je ne quittai pas M. Brichet un seul instant pendant lequel il pût aller chez moi, et je revins première en ma chambre. Je cherchai alors la lettre, et c'est en ne la retrouvant pas que je me aperçus l'avoir en mon trouble, jetée au feu.

—De sorte que vous ne répondîtes pas à cette lettre dont vous ignorez la teneur. Quand donc alors M. de Cambiao vous revit-il ?

—Six mois après la disparition de mon mari, un hasard me mit en présence du baron. A cette époque, de fortes présomp-

tions faisaient croire à la mort de mon mari... J'étais presque en droit de me dire veuve... libre de mon cœur... et...

Avec un pudique embarras, Aurore acheva sa phrase interrompue :

—...Et j'aimais toujours Raoul.

—Vous avez alors consenti à le revoir ?

—Pour obtenir un rendez-vous, M. de Cambiao avait un motif à invoquer.

—Lequel ?

—Celui d'une restitution. Quand nous avions été fiancés, Raoul avait déposé une forte somme entre les mains de mon père, qui avait... oublié... de la lui rendre, dit Aurore en hésitant un peu sur le mot "oublié."

—Alors ? fit le juge curieux.

—Il est inutile de vous dire que de cet argent il ne fut pas question en cette entrevue. Ce furent mille projets bâtis sur ma liberté retrouvée..., bien des espérances conçues pour l'époque où le décès de mon mari serait constaté authentiquement.

Voilà tout ? demanda échevement M. de Badières.

A cette question, dont elle devinait le sous-entendu, Aurore se redressa pudiquement fière.

—Sur le salut de mon âme ! dit elle, je suis une honnête femme. Mariée de force à un vieillard que je n'aimais pas, j'ai respecté son nom et, je vous le jure, j'ai défendu mon honneur d'épouse contre la faiblesse de mon cœur.

—Ma foi ! Brichet l'a échappé belle ! pensa le juge, convaincu par l'accent de sincérité de la jeune femme.

Aurore continua :

—Ce rendez-vous devait être unique. Quand je quittai Raoul à la porte du jardin, il était convenu que nous ne nous reverrions plus avant le jour, où, légalement libre, j'aurais le droit de l'écouter sans remords. Raoul m'aime noblement... il avait accepté ce sacrifice avec une respectueuse résignation. Il partit.

—Et il ne revint plus ? interrogea le juge, captivé par ce récit.

Un sanglot brisa la voix d'Aurore quand elle répondit :

—Notre malheur n'a pas voulu qu'il en fût ainsi ! Quinze mois s'étaient écoulés depuis cette entrevue, quand un affront vint blesser M. de Cambiao en son honneur. Un duel naquit d'une querelle de jeu entre Raoul et ce chevalier de Lozeril que vous avez vu comparaître au procès.

—Oui, fit M. de Badières, dressant l'oreille à ce nom.

—Dans la fièvre du jeu, le baron avait perdu quatre mille écus sur parole. Son adversaire lui fit la sanglante injure de refuser tout duel avant le paiement de la dette. Pressé de se venger, mais se trouvant dans une gêne d'argent toute momentanée, Raoul eut alors le fatal souvenir de cette somme de cinquante mille livres que lui devait son père.

« Il crut que mon mariage nous mettait à même de le payer et il m'écrivit un billet désespéré qui, si court qu'il fût, me fit trembler pour lui. Sans savoir quel malheur l'avait atteint, je consentis à le recevoir.

Aurore secoua tristement la tête, puis elle poursuivit d'une voix basse :

—Oui, je me souviens de cette journée !... elle fut longue et pleine d'angoisses !... Raoul la passa ici, en ce boudoir... toujours voulant partir, car il avait compris la vérité... toujours retenu par moi qui lui affirmais pouvoir me procurer cette somme.

« Je mentais ! ma vie simple et retirée, exempte de soucis